

# **CRITÈRES D'ACCREDITATION & FORMATIONS PROFESSIONNELLES**

## **OSTÉOPATHIE**

### **Définition de l'Ostéopathie**

L'ostéopathie est une méthode de diagnostic et de traitement, qui vise à restaurer et à conserver l'équilibre structure-fonction des systèmes composant le corps humain.

Elle définit sa spécificité par son approche globale permettant l'évaluation du patient d'un point de vue mécanique, fonctionnel et postural. Le traitement ostéopathique utilise des techniques manuelles, appropriées selon les résultats de l'évaluation faite préalablement.

L'ostéopathie s'adressant aux pathologies fonctionnelles, elle reconnaît la nécessité d'un bilan médical pour établir l'organicité éventuelle de la pathologie présentée.

## **POUR SE VOIR DÉCERNER LE TITRE D'OSTÉOPATHE :**

- **LE CANDIDAT OU LA CANDIDATE DOIT DETENIR UN :**

- Un Dec en Sciences de la Santé, ou l'équivalence.
- Une formation de 2000 heures et plus est nécessaire, pouvant se définir comme ceci :
  - Cours théoriques et pratiques ----- 1120 h
  - Apprentissage des outils d'évaluation clinique et d'observation clinique-----170 h
  - Stages divers supervisés et recherches d'expérimentation clinique ----- 230 h
  - Glossaire médical ----- 60 h
  - Sexologie ----- 45 h
  - Premiers soins et R.C.R. premiers soins ----- 45 h
  - Éthique professionnelle et déontologie ----- 30 h
  - Thèse, mémoire ou maîtrise de fin de cours --- 300 h